



Conseil de sécurité

Distr. générale
6 novembre 2012
Français
Original : anglais

Lettres identiques datées du 5 novembre 2012, adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par le Représentant permanent d'Israël auprès de l'Organisation des Nations Unies

J'ai l'honneur d'appeler votre attention sur un fait alarmant dans notre région.

Le 2 novembre 2012, au milieu d'un combat entre les forces de sécurité syriennes et d'autres éléments armés à proximité des villages de Beer Ajam et de Barika, des tanks syriens ont pénétré dans la zone de séparation établie en application de l'Accord de 1974 sur la séparation des forces, conclu entre Israël et la Syrie. Ces tanks sont toujours présents dans cette zone, au moment où je vous écris. Ce jour même, une patrouille israélienne a essayé des tirs provenant du côté syrien de la frontière.

Les actes des forces syriennes constituent une grave violation de l'Accord de 1974 sur la séparation des forces entre Israël et la Syrie. Il s'agit d'une dangereuse escalade qui pourrait avoir des retombées considérables pour la sécurité et la stabilité de notre région.

Ce n'est pas la première fois que nous sommes témoins de violations de cet accord par la Syrie, ces derniers mois. Le 28 juillet 2012, les forces syriennes ont pénétré dans la zone de séparation. Le 25 septembre 2012, elles ont tiré des obus de mortier qui ont explosé dans la zone de séparation.

Face à ces violations persistantes, Israël a fait preuve de la plus grande modération. Toutefois, Israël considère avec la plus vive préoccupation les violations de l'Accord sur la séparation des forces que les forces militaires syriennes ne cessent de commettre. La communauté internationale et le Conseil de sécurité devraient examiner ce fait alarmant sans retard, pour empêcher toute escalade.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,
Représentant permanent
(Signé) Ron **Prosor**

